

Séance du 18 août 2026

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze août deux mil vingt-six, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le dix-huit août deux mil vingt-six à vingt heures sous la présidence de Monsieur Elie HORPIN, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MME DAVID Nicole – M. DELISLE Gilles – M. HORPIN Elie – MME JALLU Géraldine M. LANCELEUR Jérôme – M. LEBERT Paulin - M. LEGUY Antoine - M. LESIEUR Yannick – MME VANNIER Vanessa – MME VOVARD Marylise – MME WITTEVERT Angéline

Absents excusés : M. BAUCHET Michel - Mme DILLET Stéphanie - M. GORGET Yannick – Mme GRIMAUULT Nathalie

Secrétaire de Séance : M. LANCELEUR Jérôme

Nombre de Membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12 (M. GORGET Yannick ayant donné procuration à M. Elie HORPIN)

ORDRE DE JOUR

Travaux Ecole (végétalisation, isolation du toit),
Remboursement à l'Association du Patrimoine du Chantier « Argent de Poche »,
Indemnité de gardiennage de l'église 2025 et 2026,
Information sur le plan d'épandage de la SCEA Chaumont de Noyen sur Sarthe,
Rencontre avec Sarterritoires le 19 août,
Dossier d'aide sociale,
Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

La minute LBN Communauté :

- M. BAUCHET Michel a rencontré Mickaël LAUNAY pour la mise en place d'un panneau de communication sur le point d'apports volontaires route de St Pierre,
- Réunion « Commission Bâtiments » : un point sur le bâtiment blanc pour le plâtrier,
- Dans la zone, Jean-Pierre CHEVREUIL a un repreneur à partir du 1^{er} septembre 2026

Délibération N° 2026-08-D01 - Objet – Travaux école (végétalisation, isolation du toit)

M. ELIE HORPIN rappelle qu'un premier devis pour l'isolation du toit de l'école et de la garderie avait été réalisé par STAP Etanchétié pour un montant HT de 75 658.20 et qu'un autre devis a été demandé à JANVIER Bruno pour un montant de 53 363.06 HT. Une discussion s'engage. Le conseil municipal, après en avoir délibéré valide ces travaux et mandate Monsieur le maire afin de faire une demande de subvention au titre du fonds vert.

JANVIER Bruno a fait également un devis pour le toit de l'accueil du camping pour un montant de 5 936.52 HT, adopté à l'unanimité.

Projet de végétalisation de la cour de l'école : il faut mettre en place un groupe de travail avec le président du SIVOS, le directeur de l'école, les enseignants, un membre du conseil municipal, Antoine Leguy est désigné et Vanessa VANNIER se propose aussi d'en faire partie. L'association du patrimoine est tout à fait d'accord pour participer et financer.

Délibération N° 2026-08-D02 – Objet – Remboursement à l'Association du Patrimoine pour le chantier argent de poche

M. Elie HORPIN rappelle que l'association du Patrimoine a financé le chantier « Argent de Poche », 11 jeunes ont participé à ce projet à hauteur de 45 €uros pour 3 jours et qu'il y a lieu de rembourser, sous forme de subvention, l'association du patrimoine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 495 €uros à l'association du patrimoine (11 jeunes x 45 €uros).

Délibération N° 2026-08-D03 – Objet – Indemnité de gardiennage de l'église 2025 et 2026

Monsieur Elie HORPIN informe le conseil municipal que le montant plafond pour le gardiennage des églises communales est de 503.42 €uros pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice, cette somme est versée aux sœurs de l'enfant Jésus. L'indemnité pour l'année 2025 n'ayant pas été versée, elle le sera sur le budget de l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le versement des deux indemnités de Gardiennage de l'église 2025 et 2026, soit un montant total de 1 006 € 84, somme qui sera versée aux sœurs de Chantenay-Villedieu.

Objet – Information sur le plan d'épandage de la SCEA Chaumont de Noyen sur Sarthe

La SCEA Chaumont de Noyen sur sarthe augmente sa capacité d'élevage de porcs et sur son plan d'épandage, la commune de Chantenay-Villedieu est concernée (terrain où s'implante le festival A Tout Bout d'champ), une enquête publique a démarré hier 17 août 2026 et se tiendra jusqu'au 14 septembre 2026 en mairie de Noyen sur sarthe.

Objet – Rencontre avec Sarterritoires

M. Elie HORPIN indique qu'une rencontre va avoir lieu demain à 17 h en mairie afin d'évoquer le projet de construction de la salle de musique. Le département accompagne les collectivités gratuitement dans le montage du dossier et des demandes de subventions.

Objet – Dossier d'aide sociale

Mme Marylise VOVARD prend la parole et indique que la commission s'est réunie au sujet d'une demande d'impayés d'électricité pour une personne de 32 ans et qui est domiciliée sur Chantenay depuis mars 2026. La commission a fixé des règles, notamment celle d'être domicilié sur la commune depuis plus d'un an, ce qui n'est pas le cas, la commission propose donc de ne rien verser à cette personne, le conseil municipal valide.

OBJET – QUESTIONS DIVERSES

- Enquête publique pour le champ de panneaux solaires : M. Elie HORPIN indique qu'une enquête publique aura lieu sur la commune pour ce dossier,
- Pour les états des lieux d'entrée et de sorties : MME CHEVREUIL Béatrice va être recrutée,
- Une question est posée au sujet du magasin « La Grange » : une liquidation judiciaire a été décidée, un mandataire a été nommé, il faut attendre que la procédure se mette en place et cela peut demander plusieurs mois,
- Rappel de l'inauguration de la MAM : le vendredi 04 septembre 2026 à 18 h,
- Main courante de l'église : Jérôme LANCELEUR a rencontré l'association du patrimoine et un devis va être réalisé par Kevin RIO en fer forgé couleur rouille, validé par le conseil municipal,
- Un devis a été fait par l'entreprise VB PEINTURE de Tassé pour la bibliothèque et la cuisine de la salle des fêtes pour un montant HT de 3 285 € 50,
- Un devis de l'entreprise Laurent BAILLIF a été validé pour la réalisation d'une plateforme pour la future salle de musique à côté du local de stockage des associations, montant du devis 16 399.50 HT,
- Présentation du budget de la commune et d'un état récapitulatif des dépenses et recettes depuis l'année 2020.
- Question de Gilles DELISLE : à quel moment va-t-on réfléchir à l'installation d'un City Stade ? La commission va se réunir pour en parler. Des informations vont être demandées à la mairie de Pirmil qui en a installé un.

La séance est levée à 22 h – Prochain conseil municipal le 23 septembre 2026 à 20 h

Séance du 18 août 2026 : délibérations prises N° 2026-08-D01 à 2026-08-D03

N° de délibération	Objet
N° 2026-08-D01	Demande de subvention au titre du fonds vert
N° 2026-08-D02	Subvention à l'association du patrimoine
N° 2026-08-D03	Indemnités de gardiennage de l'église 2025 et 2026

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
BAUCHET Michel	Absent excusé
DAVID Nicole	
DELISLE Gilles	
DILLET Stéphanie	Absente excusée
GORGET Yannick	Absent excusé
GRIMAULT Nathalie	Absente excusée
HORPIN Elie	
JALLU Géraldine	
LANCELEUR Jérôme	
LEBERT Paulin	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	
VANNIER Vanessa	
VOVARD Marylise	
WITTEVERT Angéline	